

# Challenge Jeunes des Savoie

## Règlement intérieur pour la saison 2016-2017

---

### 1. Contexte

Le Challenge Jeunes des Savoie (CJS) est un circuit de tournois d'échecs en Haute-Savoie et Savoie réservés aux jeunes de moins de 16 ans (catégories minimes et en dessous).

Ce document fait office de règlement intérieur pour chaque tournoi du circuit.

Les tournois seront homologués par la FFE comme « Tournoi C à cadence rapide ».

Les participants seront appariés au système suisse en 6 rondes rapides, de préférence 2x15 minutes.

### 2. Objectif

Le principal objectif est de faire découvrir la compétition aux jeunes joueurs de petits-poussins à minimes, la participation de jeunes plus expérimentés sera très appréciée.

### 3. Correspondants

Chaque club désirant organiser un tournoi désigne un correspondant qui représente le club.

### 4. Calendrier

Dans la mesure du possible les dates sont déterminées en début de saison avec l'accord de l'ensemble des correspondants. Si nécessaire il peut être modifié en cours de saison.

### 5. Droits d'inscription

Une participation de 4 € est demandée aux participants : un euro sera reversé pour l'achat des prix du classement général, le reste pour les frais du tournoi.

### 6. Catégories

Les joueurs sont divisés en deux catégories. Chaque journée de compétition comporte deux tournois, un pour chaque catégorie.

La catégorie 1 (C1) est constituée des pupilles, benjamins et minimes ainsi que des meilleurs petits-poussins et poussins.

La catégorie 2 (C2) est constituée des petits-poussins et poussins qui ne sont pas dans le C1.

Tout petit-poussin ou poussin peut choisir de jouer en C1.

Les correspondants de chaque club définissent collégalement une liste des meilleurs petits-poussins et poussins qui joueront en C1. Les vainqueurs des tournois C2 déjà joués rejoignent cette liste en cours de saison. Cette liste peut évoluer en cours de saison et des joueurs de nouveau autorisés à jouer en C2.

## 7. Classements et diffusion

Le classement de chaque tournoi permet d'alimenter le classement général du CJS.

1 - Après chaque tournoi les joueurs sont classés dans l'ordre du total des points de parties marquées dans les 4 tournois où ils ont obtenu le plus de points. Les poussins et petit-poussins qui participent à des tournois C1 se voient attribuer 2 points supplémentaires pour leur participation à chacun de ces tournois.

2 - Les joueurs ex-æquo sont départagés au résultat du 5ème tournoi et, si ils sont encore à égalité, au résultat du 6ème tournoi. En cas d'égalité ils sont départagés au total du nombre de joueurs dans les tournois auxquels ils ont participé décrétement de leurs places dans ces tournois.

L'arbitre et/ou l'organisateur remplira les résultats du tournoi sur le site de la FFE dans un bref délai après la fin du tournoi.

L'organisateur remplira les résultats temporaires du CJS avant le prochain tournoi.

Le classement du tournoi (ou le lien sur le site internet FFE), ainsi que le classement CJS seront diffusés sur les sites internet des clubs organisateurs si ceux-ci en possèdent un.

## 8. Finale

Le trophée du CJS sera donné au dernier tournoi. Celui qui aura le plus grand nombre de points engrangés tout au long des tournois deviendra champion CJS.

## 9. Récompenses

Dans chaque tournoi des coupes ou trophées identiques seront données aux meilleurs joueurs de chaque catégorie. C'est à dire :

C1 1<sup>er</sup> minime

C1 1<sup>er</sup> benjamin

C1 1<sup>er</sup> pupille

C1 1<sup>er</sup> poussin

C1 1<sup>er</sup> petit-poussin

C2 1<sup>er</sup> poussin

C2 1<sup>er</sup> petit-poussin

Dans les catégories C1 pupille, C2 poussin et C2 petit-poussin les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> sont également récompensés par des trophées similaires mais de taille plus réduite.

A l'occasion du dernier tournoi du challenge des coupes identiques sont remises aux premiers du classement général dans chaque catégorie ainsi qu'aux deuxièmes et troisièmes de chaque catégorie.

Les récompenses du classement général seront gérées chaque année par un club différent. En fonction du budget disponible ce club peut choisir d'attribuer d'autres prix et récompenses.

## 10. Précisions sur règlement intérieur des tournois

Ce document définit le règlement intérieur de chaque tournoi inclus dans le circuit CJS.

Comme indiqué au chapitre 1, Les tournois seront homologués par la FFE comme « Tournoi C à cadence rapide ». Ils sont donc encadrés par les règles de jeu de 2014 disponibles sur le site de la FFE.

<http://www.echecs.asso.fr/Reglements/Reglements2015/4%203%20Competitions%20Homologuees.pdf>

### Les points suivants précisent le règlement

- Une licence B au minimum est nécessaire pour participer au trophée CJS
- Les arbitres des compétitions appliqueront la règle 2009 sur les coups illégaux : la partie sera perdue après le 3e coup illégal achevé.
- L'adversaire d'un joueur ayant joué un coup illégal ne sera pas compensé par un ajout de temps.
- Le retard autorisé devant l'échiquier est de 15 minutes.
- La commission d'appel est composée des correspondants de chaque club.